

OBJECTIF :

Repréparer les épreuves du permis pour les élèves de BEP Conduite et services dans le transport routier (CSTR) et CAP Conducteur routier Marchandises.

PUBLIC VISE :

Elèves de BEP ou CAP CSTR ayant échoué en juin aux seules épreuves de conduite mais ayant satisfait à toutes les autres épreuves (ce qui permettra la délivrance du BEP ou du CAP en fin de cycle relais).

STATUT :

Scolaire. L'élève est inscrit dans un lycée professionnel.

ORGANISATION :

Le cycle relais se met en place pour un groupe d'élèves. La formation est susceptible de se dérouler dans deux lycées professionnels (LP "A. de Caumont" à Bayeux et LP "M. Mézen" à Alençon).
Les candidats suivent des heures de conduite et repassent le permis fin octobre.

Les projets de ces établissements doivent être adressés courant septembre au plus tard à l'inspection académique sous le timbre IEN-IO et au Rectorat / S.A.I.O.

La liste des élèves inscrits dans cette action devra être communiquée avec la fiche-projet dès le début de l'action à l'inspection académique sous le timbre IEN-IO et au Rectorat / S.A.I.O.